

Des impôts locaux qui explosent, mais...

peuvent pas forcément payer. Avant l'annonce du gouvernement, Martine Tranchant s'est battue pour obtenir des dégrèvements, contactant même le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur. Résultat : 650 € de moins à payer ; devra-t-elle retenir ces démarches dans deux ans ?

Aujourd'hui, elle reste prudente. Elle doit passer dans la semaine aux Impôts pour vérifier que sa mère est bien concernée par l'exonération, et demander une attestation comme quoi elle ne doit rien payer. « Je ne veux pas avoir ensuite des ennuis ! » ■